

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Cahors, le 3 Mars

LA DÉFENSE SOCIALE

M. Jules Simon vient de publier, dans le *Figaro*, un article fort remarquable que nous livrons aux réflexions de nos lecteurs :

Les anarchistes déconcertent toutes les prévisions.

On croit généralement, sur la foi de Racine et des autres grands moralistes, que les criminels ne débutent pas par les grands crimes ; qu'il leur faut, pour ainsi dire, le temps de se faire la main ; et voilà coup sur coup deux jeunes gens de vingt ans qui se rendent coupables d'assassinats collectifs, un genre de forfait jusqu'ici inconnu. L'un d'eux a reçu une éducation soignée : il est bachelier ès-sciences, il s'est présenté à l'École polytechnique. On devinait à peu près ce qu'avaient voulu les premiers meurtriers : ils tiraient vengeance d'un juge d'instruction, ils poursuivaient dans la Chambre des députés cette affreuse bourgeoisie qui se mêle de faire du bien au peuple. Pour cette fois, c'est à un lieu public qu'il s'en prennent, à un hôtel de passage, à des inconnus, par conséquent à une foule.

Faut-il croire, comme certains esprits romanesques, à quelque association renouvelée du moyen-âge, ayant ses statuts, son chef, sa caisse et ses assassins désignés par le sort ? L'affaire est beaucoup plus simple. Le monde moral a ses épidémies comme le monde physique. Nous sommes en présence d'une épidémie de crime dont il importe de rechercher la cause et le remède.

On a trouvé contre la férocité humaine de nombreux préservatifs que je crois tous efficaces, et qu'il est indispensable de conserver et d'utiliser. Il ne faut pas s'en exagérer la puissance.

Les moralistes ont dit d'un commun accord : « Songeons aux récidivistes. C'est le bataillon des grands criminels. On entre en prison pour la première fois, coupable seulement d'un moment d'oubli ou d'une faute légère. On y reçoit les leçons des prisonniers endurcis, des habitués de la geôle, et l'on sort de là affranchi de tout scrupule, prêt à se jeter sur la société comme sur une proie. »

Pour se conformer à ces indications, la loi a déployé toutes ses sévérités contre les récidivistes. Non contents des aggravations de peine anciennement édictées, les législateurs ont inventé la rélegation, peine terrible parce qu'elle est ap-

pliquée souverainement et arbitrairement, en dérogation à tous les principes de la législation criminelle. Rien n'y a fait. Il semble même que la mort ait perdu sa force d'intimidation. Henry, ou quel que soit son nom, marche sur les talons de Vaillant. La guillotine est encore toute dégoûtante de sang.

On a pensé avec raison qu'il fallait mettre obstacle à l'enseignement délétère qui se donne dans les prisons ; et alors a commencé, entre la société et les criminels, une lutte dont les grands romanciers, Balzac, Eugène Sue, Victor Hugo, se sont faits les historiens.

La société mettait toutes ses espérances dans l'emprisonnement cellulaire. Pour rendre l'isolement absolu elle a fait de véritables prodiges. Par malheur, on a fait aussi des prodiges de l'autre côté. Les voleurs, après quelque temps passés sous les verrous, donneraient des leçons aux Peaux-Ronges. Ces aveugles voient, ces muets parlent. Ces convertis sortent du bagne ou de la maison centrale tout préparés pour le crime. Ils se rendent tout droit au lieu désigné pour le vol ou l'assassinat. Ils y trouvent les complices nécessaires qui les attendaient à l'heure fixée.

M. Bérenger a apporté sa loi. Une loi d'humanité, dit-on. Sans doute, mais aussi, et avant tout, une loi de prévoyance. Grâce à lui, beaucoup de coupables échappent à la contagion du crime, parce qu'ils échappent au châtiment après avoir subi un avertissement redoutable et presque toujours efficace.

Ce n'est pas le seul service que les moralistes et M. Bérenger à leur tête, aient rendu à la société. Ils ont créé le patronage des libérés, qui donne à ces anciens condamnés, à ces éternels pestiférés une chance de réhabilitation par le travail. Les libérés étaient chassés des ateliers ; ils traînaient après eux leur casier judiciaire qui leur rendait tout impossible. Ils étaient condamnés, en apparence, à une courte peine, et, en réalité, à la privation perpétuelle de travail. Les Sociétés de patronage luttent pour eux, répondent pour eux, et parviennent quelquefois à les sauver.

Que de nobles dévouements ! que de services rendus à la société ! Comment se fait-il que tant d'efforts n'aboutissent qu'à des atténuations et que la pourriture morale des prisons ne cesse pas de nous infecter ?

C'est d'abord qu'une partie assez notable de la population errante trouve auprès d'elle, en naissant, l'enseignement pestilentiel que les récidivistes ne trouvent que dans les bagnes. Il y a des mères qui enseignent la prostitution à leurs filles, et des pères qui dressent leurs enfants pour la mendicité, le vol et l'assassinat. Ici en-

core la charité a dirigé les sévérités de la loi.

C'est être charitable que d'être sévère à propos.

La déchéance de l'autorité paternelle a pu être prononcée. La Société pour le sauvetage de l'enfance est intervenue. Elle a pris sous son patronage ces orphelins dont les pères sont encore vivants ; elle leur a révélé l'existence de la morale et de la religion ; elle leur a appris la douceur et la consolation d'un travail régulier.

Ce qu'elle fait en petit, il faut que la société le fasse en grand. La France, il y a quelques années, avait paru renoncer à Dieu ; il faut qu'elle revienne à lui. Là seulement est le salut. La contrainte extérieure peut beaucoup ; il n'y a que la contrainte intérieure qui puisse tout.

A la première réunion du Congrès tenu à Paris l'année dernière pour le patronage des libérés, M. Charles Petit avait énuméré avec beaucoup de science et de compétence, toutes les œuvres de la charité destinées à combattre l'armée du crime. Je me levai après lui, et, avec tout le respect que m'inspirent ces maîtres de la charité, les Petit, les Georges Picot, les Bonjean, les Voisin, les Monod, je leur dis qu'il y a trois auxiliaires dont la morale ne peut se passer : le maître, le prêtre, et la mère ; que la neutralité du maître est la négation de la morale ; que l'impuissance du prêtre est l'exclusion de la religion ; et qu'on se trompe profondément quand on croit grandir la femme en lui donnant un rôle en dehors de la famille. C'est dans la famille et par la famille qu'il faut développer son influence et fortifier son autorité. La mère est la famille et la famille est la morale.

Dites tant que vous voudrez que personne n'a voulu, en 1880, faire une loi athée ; qu'il s'agissait uniquement de soustraire le monde politique à l'action des cléricaux. Je vous crois ; je veux vous croire ; je ne fais la guerre à personne. Mais le fait brutal, c'est l'enfant de vingt ans qui jette sur une foule sa bombe de dynamite.

Vous le tuez. Mais la mort n'est pas si puissante que vous pensez. Il y a des moments dans l'histoire où on s'est joué de la mort. La mort sous la Terreur est à la fois triomphante et impuissante. Les nihilistes ne cessent de la braver. Je ne sais trop ce qu'en pensent les anarchistes. Celui-ci est bien près de celui-là. Pauvre société malade qui t'adresses au couperet, c'est à Dieu qu'il faut revenir !

Jules Simon.

INFORMATIONS

France et Russie

Le *Figaro* publie deux lettres qui ont un intérêt particulier en raison même des noms dont elles sont signées et des circonstances dans lesquelles elles ont été envoyées.

Le grand-duc Michel, aide-de-camp général de l'empereur de Russie, président du conseil de l'empire, chef de la garde, a envoyé, mardi, le télégramme suivant au maréchal Canrobert à l'occasion de l'anniversaire de Sébastopol :

« Maréchal Canrobert, Paris de St-Petersbourg,

» 42 défenseurs de Sébastopol et moi fraternisons aujourd'hui, comme annuellement, en mémoire de nos brillants exploits de défense. C'est avec un bien vif intérêt que nous avons suivi la réception solennelle récemment faite par les Français à nos marins. Profondément touchés par les discours pleins de cœur, partis de toutes les classes de la population française, nous nous souviendrons aussi de vos paroles pleines de sympathie, qui vantent la bravoure chevaleresque de nos troupes en Crimée.

» Il y a quarante ans, maréchal, que nous vous estimons, vous et nos brillants adversaires, et admirons la tenacité inébranlable de l'armée et de la flotte françaises, et aujourd'hui, rappelant les 349 jours de défense qui n'ont jamais eu leurs pareils et honorant avec des sentiments de profonde sympathie et d'estime la mémoire de nos héros et des vôtres tombés vaillamment sur le champ de bataille et celle de feu le maréchal Mac-Mahon, nous nous écrions, la coupe à la main : « Vive la brave armée et la flotte françaises ! Vive le maréchal Canrobert ! Hurrah ! »

Le maréchal Canrobert a répondu aussitôt à l'oncle du tzar par le télégramme suivant :

A S. A. I. le grand-duc Michel, St-Petersbourg

« Hautement honoré du télégramme que Votre Altesse impériale veut bien m'adresser à l'occasion d'une réunion annuelle d'anciens et vaillants défenseurs de Sébastopol et dans laquelle elle rémémoré le souvenir des très cordiales fêtes franco-russes, évoque la glorieuse mémoire de feu le maréchal de Mac-Mahon, et forme des vœux pour l'armée et la flotte françaises ; je m'empresse d'avoir l'honneur de l'informer que je fais parvenir sans retard les expressions de ses sentiments gracieux au chef de l'Etat ainsi qu'aux ministres de la guerre et de la marine.

» Mais, très profondément touché du souvenir

Aurait-il donc eu tort de conseiller à son fils un mariage au-dessus de sa condition ?

Un instant il fut sur le point de le croire.

— Non, cependant, finit-il par se dire. Pierre n'est que le fils d'un maçon, il est vrai, mais ses hautes capacités, son grand talent en font un homme supérieur, et il n'est pas bâti pour rester parmi nous, les ouvriers. Un mariage comme celui-là est donc nécessaire. Toutefois, j'aurais préféré que son choix tombât sur une autre personne que Mlle Angèle de Breuilles. Enfin, ajouta-t-il avec un soupir, si pourtant il l'aime, il n'y a pas à tortiller, il faut laisser marcher les événements. Qui vivra verra ! Après tout, peut-être me trompais-je dans mes prévisions. Rien ne prouve, en effet, que ça ne fera pas un excellent ménage. Allons, voyons, n'ayons pas une triste figure pour annoncer la bonne nouvelle au petit, sacrédié ! Il croirait que la chose me déplaît et il serait capable de tout rompre.

Mais malgré lui, un nouveau soupir encore plus profond que le premier vint clore ses réflexions.

Il n'est pas besoin de décrire les transports de joie folle auxquels se livra Pierre lorsque le vieux, cachant ses appréhensions lui fit part de l'heureuse issue de sa démarche.

Il était littéralement ivre de bonheur et, sautant comme un enfant au cou de son père, il déposa deux baisers sonore sur les joues sillonnées et parcheminées du maître maçon.

Deux mois après, Mlle Angèle de Breuilles devenait Mme Pierre Beson, et les nouveaux époux allaient habiter un charmant petit hôtel rue Murillo, près du parc Monceau.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 7

LA

FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

III

Mais Mme de Moringes qui, à l'entrée d'Angèle et du visiteur, avait fait un léger sursaut, comme si on l'eût brusquement tirée d'un rêve, se contenta pour toute réponse de regarder le vieillard, puis sa nièce, avec des yeux interrogateurs.

Angèle, habituée aux absences de sa tante, pria alors Jean à mi-voix d'expliquer sans préambule le motif de sa démarche.

— Madame !... commença-t-il un peu embarrassé, madame la comtesse, je viens au nom de mon fils Pierre Beson, vous demander la main de Mlle Angèle de Breuilles, votre nièce.

— Madame, ajouta Angèle, j'ai l'honneur de vous rappeler que monsieur est le père du jeune architecte qui a si artistement construit mon atelier.

— Ah ! oui, oui, j'y suis, dit enfin Mme de Moringes à qui la mémoire revenait. Je me souviens en effet que tu m'as parlé de ce jeune homme

comme d'un parti très sortable, quoiqu'il ne soit pas de ton rang ; mais peu importe, nous passerons par là-dessus. Eh bien ! qu'en penses-tu, toi, Angèle ; ce mariage te convient-il ? Si oui, j'accorde tout ce qu'on veut, moi.

— Oui, ma tante, répondit Angèle, j'aurai le plus grand bonheur à devenir la femme de M. Pierre Beson.

— Parfait ! alors c'est chose convenue, mademoiselle ma nièce, et puisqu'il n'y a pas d'obstacles, nous allons diligenter ce mariage autant que possible.

Puis s'adressant à Jean :

— Vous entendez, monsieur, votre fils peut venir prendre Mlle de Breuilles quand il lui plaira. Je vais vous faire faire les comptes de tutelle par mon notaire, avec lequel vous vous arrangerez pour le contrat.

Et comme Jean croyait devoir balbutier quelques mots au sujet de l'honneur qu'il ressentait de se voir allier à une famille d'un si haut rang.

— Nous aussi, monsieur, nous aussi sommes très flattés de cette union, croyez-le, interrompit la douairière en jetant cette phrase comme par politesse.

Et, d'un geste qu'elle daigna rendre gracieux, elle fit comprendre que l'entretien était terminé.

Le pauvre Jean sortit du salon tout contrit.

Il se sentait humilié dans sa fierté d'homme.

Mlle de Breuilles l'accompagna jusqu'à la grille en redoublant d'amabilité et de prévenances.

fièle et ému que Votre Altesse impériale garde à nos héros communs de Crimée, dont les exploits retentiront longtemps encore, je l'espère, dans le monde entier et des sentiments personnels qu'elle daigne exprimer au vieux commandant en chef de l'armée française d'Orient, j'ai hâte de la prier de vouloir bien en agréer ma plus respectueuse et vive gratitude, ainsi que les vœux les plus sincères pour S. M. le tzar, Votre Altesse Impériale et les grandes et belle armées et flotteresses.

« CANROBERT. »

Entourage du maréchal Canrobert

L'entourage du maréchal Canrobert montre quelque inquiétude au sujet de la santé de l'illustre soldat. Le maréchal, qui est très accueillant et très communicatif, s'est fatigué tout dernièrement, a beaucoup reçu, beaucoup causé, et a contracté une forte grippe qui le force à garder la chambre et lui interdit toute réception.

On espère fermement que le repos rendra au doyen de l'armée française toute son énergie et toute sa santé.

L'empereur d'Autriche en France

L'empereur François-Joseph est arrivé le 1^{er} mars à Monaco.

M. Carnot a adressé le télégramme suivant à l'empereur d'Autriche :

Paris, Elysée, 1^{er} mars 1894.

Le Président de la République à S. M. François-Joseph au Cap-Martin.

Je suis heureux d'adresser à Votre Majesté, à son arrivée en France, mes souhaits de bienvenue et je saisis avec plaisir cette favorable occasion de lui renouveler l'expression de sincère amitié.

CARNOT.

L'empereur d'Autriche a répondu :

Cap-Martin 1^{er} mars 1894.

L'Empereur d'Autriche à M. le Président de la République,

Bien sensible aux paroles aimables de votre télégramme, je m'empresse de vous en remercier. Mon séjour à Cap-Martin me fera éprouver, j'en suis persuadé d'avance, la plus vive satisfaction.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma haute considération et de mes sentiments de sincère amitié.

FRANÇOIS-JOSEPH.

Troubles à la Sorbonne

Les affiches des cours libres de la Faculté des lettres de Paris annonçaient pour jeudi, à deux heures et demie de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence faite par M. Brunetière, le nouvel académicien.

La galerie des lettres, donnant accès au grand amphithéâtre était comble, dès une heure et demie, d'une foule qui, pour charmer l'attente, sans doute, chantait les refrains les plus populaires du Quartier-Latin, des chansons grivoises, la *Marseillaise*, l'hymne russe etc.

A deux heures et demie, enfin, M. Brunetière fait son entrée : il est accueilli par des huées, des sifflets et quelques applaudissements.

Le bruit devient plus intense, et c'est à peine si l'on perçoit quelques paroles prononcées par M. Brunetière.

Le bruit redouble. A ce moment, un étudiant traverse l'hémicycle et s'approche de la tribune en saluant M. Brunetière. Au milieu des rires, il lui remet un grelot de bicyclette en lui disant que c'est un talisman pour obtenir le silence.

Cet hôtel, que Pierre avait construit quelques années auparavant, venait de lui être vendu dans des conditions très avantageuses par son propriétaire forcé de quitter la France.

Le vieux Jean, malgré les instances de son fils, qui, désirant l'avoir à ses côtés lui avait offert le rez-de-chaussée, ne voulut rien changer à sa vie et resta dans sa bicoque de la place du Trône, qu'il habitait depuis trente-cinq ans et où il avait vu mourir sa chère Pierrette.

Angèle avait apporté à son mari 35 000 francs de dot, car il avait fallu, sur les 45 000 francs qui lui revenaient de son père, défalquer le prix du pavillon, quoiqu'elle n'en eût profité que quelques mois, et que, par suite de son mariage, il restât en jouissance à sa tante.

Pierre, de son côté, en avait environ le double en réserve, sans compter ses revenus annuels, se chiffant en moyenne à trente mille francs et susceptibles de s'élever encore.

L'hôtel lui avait été laissé pour 200 000 francs, payable en dix ans, et le premier versement ne devait s'effectuer que l'année suivante.

Ils avaient donc pu installer assez luxueusement et c'était Mme Beson qui avait été chargée par son mari de le meubler selon son goût et sa fantaisie.

Elle avait aussi largement usé de la permission, en faisant de l'hôtel un petit Eldorado.

Il est vrai que deux années des revenus de Pierre avaient à peine suffi pour cela.

Les premiers mois de leur mariage, Pierre et Angèle burent constamment à la coupe du bonheur, quoique, pour chacun d'eux, elle fut rem-

M. Brunetière, pendant que l'étudiant se retire, reste un moment interloqué, son grelot à la main. Enfin il profite d'un moment d'accalmie pour prononcer la phrase suivante : « Je ne savais pas que c'était déjà la Mi-Carême. »

A ce moment, les confetti, les serpentins, les flèches en papier pleuvent encore, les cris redoublent, entre autres ceux de : « Vive Zola ! C'est Zola qu'il nous faut ! »

MM. Hemly, doyen de la Faculté des lettres et Lantoine, secrétaire de la Faculté, arrivent au secours du conférencier et lui font entendre qu'il lui sera impossible de faire son cours.

M. Brunetière, sans ajouter un mot, prend ses papiers et se retire.

Pendant la sortie, un certain nombre d'individus recommencent le scandale, brisent une table et un fauteuil dont les débris sont jetés dehors.

La police doit intervenir et fait évacuer la cour.

* * *

A la suite des incidents qui se sont produits hier à la Sorbonne, la protestation suivante, qui a été couverte d'un grand nombre de signatures, a circulé parmi les étudiants de la Faculté des lettres :

« Les étudiants de la Faculté des lettres protestent, au nom de la liberté de la science, contre l'indigne manifestation organisée par des anonymes et suivie de grossièretés adressées au public et d'insultes au doyen de la Faculté des lettres et au recteur de l'Université de Paris.

Le droit de 7 francs

Le Sénat a voté, et le président de la République a promulgué, mercredi, la loi qui élève à 7 fr. le droit de douane sur les blés étrangers.

Le tableau A du tarif général des douanes est modifié de la façon suivante :

Farines alimentaires

	Tarif général	Tarif mini.
	Les 100 kilos.	
68. Froment, épeautre, méteil : grains.....	7f »	» »
Grains concassés et boulanges contenant plus de 10% de far.	11 »	» »
Farines au taux d'extraction de 70 % et au-dessus.....	11 »	» »
Farines au taux d'extraction compris entre 80 et 60 %..	13 50	» »
Farines au taux d'extraction de 60 % et au-dessous....	16 »	» »
75. Biscuits de mer et pain.....	7 »	» »
76. Gruaux, semoule en gruau (grosse farine), grains perlés ou mondés.....	16 »	» »
76 bis. Millet décortiqué et mondé.	6 »	» »
77. Semoules en pâtes et pâtes d'Italie.....	19 »	16 »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Concours régional

Voici la suite du programme des primes qui seront accordées à ce concours :

1^{re} DIVISION. — 1^{re} CLASSE

Espèce Bovine

1^{re} CATÉGORIE. — RACE LIMOUSIN. — *Mâles* 1^{re} section. — Animaux de 10 mois à 2 ans (nés depuis le 1^{er} mai 1892 et avant le 1^{er} juillet 1893). — 1^{er} prix, 400 fr.; 2^e prix, 300; 3^e prix, 250;

plie d'un nectar bien différent.

Pierre, puisant son ivresse dans le profond amour qu'il avait pour sa femme, tandis que la félicité d'Angèle n'était, et cela à son insu, que la conséquence de l'éblouissement d'une vie nouvelle et tant enviée, et de la joie immense de se voir enfin libre et indépendante.

Lorsqu'elle se rappelait l'existence végétative et humiliante qu'elle avait menée chez sa tante, elle ressentait pour celui qui lui avait dévoilé toutes ces séductions, une réelle gratitude, et elle s'efforçait, autant qu'elle le pouvait, de le lui prouver par les attentions les plus délicates.

Mais était-ce là de l'amour ?

Il ne serait jamais venu à l'esprit de Pierre d'en douter un seul instant, aussi, convaincu d'être payé de retour, sa passion n'en était-elle que plus vive et plus forte.

Durant une année, ce ne fut qu'un rêve magique formé, pour lui, de tous les délices de l'amour et pour elle de tous les plaisirs de la vie mondaine.

Pourtant il n'est pas de si beau songe qui ne finisse, et le réveil eut bientôt lieu.

Pierre, qui n'avait guère travaillé depuis son mariage, voulut reprendre toute son activité d'autrefois.

N'ayant pour fortune que ce qu'il gagnait, et très endetté par suite de son installation, il devenait très urgent qu'il rattrapât le temps perdu.

Il s'était réservé pour atelier un petit belvédère où il avait fait transporter tout l'attirail de l'ancien.

4^e prix, 200; 5^e prix, 150; 6^e prix, 100.

2^e section. — Animaux de 2 à 3 ans (nés depuis le 1^{er} mai 1891 et avant le 1^{er} mai 1892). — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 300; 3^e prix, 200; 4^e prix, 100.

3^e section. — Animaux de 3 à 4 ans. — 1^{er} prix, 300 fr.; 2^e prix, 250.

Femelles. — 1^{re} section. — Génisses de 10 mois à 2 ans (nés depuis le 1^{er} mai 1892 et avant le 1^{er} juillet 1893).

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares.

1^{er} prix, 200 fr.; 2^e prix, 150; 3^e prix, 125; 4^e prix, 100.

2^e section. — Génisse de 2 à 3 ans, pleines ou à lait (nés depuis le 1^{er} mai 1891 et avant le 1^{er} mai 1892).

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 250 fr.; 2^e prix, 200; 3^e prix, 150; 4^e prix, 125; 5^e prix, 100.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 250 fr.; 2^e prix, 200; 3^e prix, 150; 4^e prix, 125; 5^e prix, 100.

3^e section. — Vaches de plus de 3 ans, pleines ou à lait (nées avant le 1^{er} mai 1891).

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 300; 3^e prix, 250; 4^e prix, 200; 5^e prix, 100.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 300; 3^e prix, 250; 4^e prix, 200; 5^e prix, 100.

2^e CATÉGORIE. — RACE DE SALERS. — *Mâles*. — 1^{re} section. — Animaux de 10 mois à 2 ans (nés depuis le 1^{er} mai 1892 et avant le 1^{er} juillet 1893). — 1^{er} prix, 400 fr.; 2^e prix, 300; 3^e prix, 250; 4^e prix, 200.

2^e section. — Animaux de 2 à 4 ans (nés depuis le 1^{er} mai 1890 et avant le 1^{er} mai 1892). — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 250; 3^e prix, 200.

Femelles. — 1^{re} section. — Génisses de 10 mois à 2 ans (nées depuis le 1^{er} mai 1893 et avant le 1^{er} juillet 1893).

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 200 fr.; 2^e prix, 150; 3^e prix, 100.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 200 fr.; 2^e prix, 150; 3^e prix, 100.

2^e section. — Génisses de 2 à 3 ans, pleines ou à lait (nées depuis le 1^{er} mai 1891 et avant le 1^{er} mai 1892)

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 250 fr.; 2^e prix, 200; 3^e prix, 100.

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 250 fr.; 2^e prix, 200; 3^e prix, 100.

3^e section. — Vache de plus de 3 ans, pleines ou à lait (nées avant le 1^{er} mai 1891).

1^{re} sous-section. — Animaux présentés par des agriculteurs exploitant 30 hectares et au-dessus. — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 250; 3^e prix, 200; 4^e prix, 100.

Dès lors son existence fut partagée entre son amour et ses travaux, et par cela même n'en acquit que plus de charmes.

Ce changement eut aussi pour effet de transformer sa tendresse. Ce ne fut plus cette passion folle, éperdue, sans frein, qui avait neutralisé ses facultés en les absorbant, c'était maintenant un amour calme, réfléchi, et qui, au lieu d'entraver son esprit, lui servait au contraire de stimulant.

Angèle, dans les commencements de son mariage, avait, comme elle se l'était promis, renoué plusieurs des anciennes relations de son père, et elle ne s'était pas fait faute de se rendre aux nombreuses invitations qui en étaient résulté.

Pierre ne possédait absolument rien de l'homme du monde, ni les allures ni les goûts, mais se trouvant bien partout où était sa femme, il se laissait conduire aveuglément par elle, se contentant d'être heureux à ses côtés.

Jeune et belle, Mme Beson, en quelque endroit qu'elle se présentât, était fêtée, choyée, et cela était devenu une nécessité de son existence.

Aussi, quand Pierre se remit à travailler sérieusement et que, plusieurs fois elle avait dû rester à l'hôtel pendant qu'on dansait chez la marquise de C... ou la baronne de W... son mari ne l'accompagnant pas à cause d'un labeur pressé qu'il ne pouvait abandonner ou parce qu'il se trouvait dans le feu d'une composition importante, éprouva-t-elle pour lui une sorte de ressentiment.

Trois ans s'écoulèrent, pendant lesquels une enfant leur vint au monde une fille.

L'amour de Pierre ne fit encore que s'accroître

2^e sous-section. — Animaux présentés par des petits cultivateurs propriétaires, métayers ou fermiers exploitant moins de 30 hectares. — 1^{er} prix, 350 fr.; 2^e prix, 250; 3^e prix, 200; 4^e prix, 100.

(A suivre.)

Armée

M. Cagnieux, lieutenant au 7^e, est promu capitaine au 115^e.

Vacances de Pâques

Le congé des écoles primaires publiques, à l'occasion des fêtes de Pâques, est ainsi fixé pour le département du Lot :

Sortie, le mercredi 21 mars, après la classe du soir.

Rentrée, le lundi 2 avril, pour la classe du matin.

* * *

Pour ce qui est des lycées et collèges, les vacances auront lieu aux mêmes dates, avec ces différences que la sortie aura lieu le mercredi matin et la rentrée le lundi soir.

Edifices du culte

Un décret ministériel en date du 28 février accorde des subventions, pour constructions ou réparations des édifices du culte, aux communes ci-après :

1^o Marminiac, 4,000 fr.; agrandissement et réparation de l'église;

2^o Lacandourcet, 4,000 fr.; reconstruction du presbytère;

Lebreil, 400 fr.; réparations au presbytère de Caminel.

Avis aux planteurs de tabac du Lot

Le 7 janvier dernier, à l'hôtel-de-ville de Cahors, a eu lieu, sous la présidence d'honneur de M. Talou, député, une réunion extraordinaire du Syndicat des cultivateurs et planteurs de tabac du Lot, provoquée par la nouvelle commission.

L'assurance, sous la garantie de l'Etat, de la récolte annuelle du tabac, contre la grêle et les inondations a été l'objet principal de la séance.

Ce premier point de notre programme est déjà un fait acquis, l'assurance pourra être organisée pour l'année prochaine. M. le député s'est assuré le concours de M. le Trésorier général du Lot qui accepte d'encaisser les 0 fr. 04 c. par kilo retenus par la régie, afin de créer une caisse pouvant nous mettre à l'abri de ces ruineuses intempéries.

Le 4 mars prochain, aura lieu, dans une des salles de la Mairie de Cahors, la réunion trimestrielle à 2 heures du soir.

Ordre du jour :

1^o Augmentation du prix des tabacs. Le cultivateur qui est contraint par la délicatesse de cette récolte, d'y travailler incessamment, gagne à peine 1 fr. par jour, il nous semble qu'on ne serait pas trop exigeant en demandant une augmentation de 0 fr. 50 c. par kilo, ce qui porterait la journée de 1 fr. à 1 fr. 50.

L'Etat réalisant un bénéfice de 300 millions environ sur cette récolte, ne saurait refuser à ces laborieux planteurs le modeste salaire de 1 fr. 50.

2^o Nomination des experts choisis par le Préfet, sur une liste dressée par les planteurs convoqués en assemblée générale. Ainsi désignés, les experts trouveront dans cette combinaison démocratique une absolue garantie d'indépendance et d'impartialité.

de cet heureux événement, et Angèle oublia elle-même momentanément dans les douceurs de la maternité le chagrin de ne plus être adulée comme autrefois.

Mais hélas, cette nature légère et superficielle reprit bientôt le dessus, et tout en le cachant soigneusement à son mari, elle en arriva à avoir le regret de ses triomphes passés.

Pierre, inhabile à sonder le cœur de sa femme, la croyait très heureuse ainsi, et se félicitait tout bas de ne plus remarquer chez elle ces goûts mondains et luxueux que jadis elle avait si prononcés.

Pauvre Pierre, qui ne s'apercevait pas que chaque jour, chaque heure, un abîme plus profond se creusait devant lui.

Car l'ennui, ce poison lent mais terrible, s'était glissé dans l'âme d'Angèle et faisait naître en elle les plus funestes pensées.

Souvent, son enfant sur ses genoux, insensible à ses caresses, à ses baisers, elle songeait aux premiers temps de son mariage, qui n'avaient été qu'une longue suite d'enchantements.

Puis elle se reportait loin en arrière. Elle se revoyait à l'époque où elle était à la pension, elle formait avec ses compagnes des rêves d'avenir.

Combien de fois n'avait-elle pas caressé le sien délicieusement ?

Le sien, qui était celui de beaucoup d'autres de ces jeunes filles auxquelles on donne une éducation supérieure et raffinée qui engendre chez elles des désirs de mondanité et de grandeurs.

(A suivre.)

Pour réussir dans cette entreprise, il faut que chaque commune ait son délégué chargé de correspondre avec le comité central de Cahors et de recruter les adhérents au Syndicat.

Le succès est au bout de nos efforts, à l'œuvre donc, planteurs et agriculteurs ! pour la légitime revendication de nos droits et de nos intérêts, nous sommes la France qui travaille et qui souffre, nous pouvons et voulons être la France prospère et heureuse.

Encouragés par la bienveillance de l'administration et par le généreux concours de nos députés, si dévoués à la cause de l'agriculture, la commission adresse un chaleureux appel à tous les planteurs du Lot et les invite à venir se grouper autour d'elle pour ramener dans nos campagnes si éprouvées, l'aisance et la prospérité depuis si longtemps disparues.

Pour la commission :

Le Secrétaire,
LARROQUE.

Nouvelles militaires

Un capitaine du 2^e génie a fait, hier matin, à la caserne Bessières, une conférence sur les travaux de campagne, aux officiers du 7^e de ligne.

Le soir a eu lieu, à Arnis, une expérience sur l'effet des explosifs contre les murs, les rails de chemin de fer.

Les résultats ont été très satisfaisants.

On annonce que M. le général Combarieu, commandant la 65^e brigade, inspectera le 7^e de ligne les 13, 14, 15 et 16 mars courant.

Cavalcade

A Cahors quelques personnes ont eu l'idée d'organiser une cavalcade qui aurait lieu à l'époque du concours régional.

Une réunion assez nombreuse, due à l'initiative de M. Jacques Valette, a été tenue hier, à l'hôtel-de-ville. Cette réunion a choisi une commission chargée d'étudier les voies et moyens. Ont été nommés membres de cette commission : MM. le D^r Ausset, François Besse, Charles Delport, Etienne Depeyre, Paul Faurie, Jacques Valette et Vicart.

Le transfert du square

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une pétition contre le transfert du square des Allées Fénélon.

Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Ecoles de greffage

Des leçons pratiques de greffage de la vigne seront données cette année, comme l'année dernière, par un moniteur dans les communes suivantes :

Cahors, Figeac, Gourdon, Luzech, Puy-l'Évêque, Montcuq, Castelnau, Martel, Cornac et Cajarc.

Ces leçons auront lieu, à la mairie, les dimanches, 11 et 18 mars courant, de 2 à 4 heures du soir.

MM. les maires du département sont priés de donner au présent avis la plus grande publicité possible.

Concours de la Société des Etudes

La clôture de ce concours, fixée d'abord au 1^{er} mars, a été prorogée jusqu'au 31 mars courant.

Adresser les travaux littéraires, scientifiques ou artistiques, soit au président, soit au secrétaire général de la Société des Etudes à Cahors.

Tribunal de commerce

Une importante affaire d'assurances se juge en ce moment au tribunal de commerce de Cahors.

Un assuré qui n'a pas payé la prime courante au moment d'un sinistre est-il considéré comme déchu ?

Ou bien l'assuré conserve-t-il ses droits en croyant que la société devait faire recouvrer la prime par ses agents.

M^r Munin-Bourdin, avec son talent ordinaire, a soutenu, hier, les intérêts de la compagnie.

M^r Lagarrigue a plaidé à l'audience d'aujourd'hui pour M. Trubert.

Postes et Télégraphes

La commune de Caillac, qui fait actuellement partie de l'arrondissement postal de Luzech, sera desservie par le bureau de Douelle à dater du 16 de ce mois.

A partir de cette date, les correspondances à destination de Caillac, pour être sûrement dirigées, devront donc porter dans le libellé de l'adresse l'indication du nouveau bureau chargé de desservir ladite commune.

Adjudications

Le lundi 19 mars, à 2 heures du soir, il sera procédé, en séance publique, par M. le Préfet du département du Lot, en conseil de Préfecture et en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, dans les conditions réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumission cachetée, des travaux de rechargement de la chaussée des routes nationales désignées ci-après :

1^o Route nationale n° 20, entre les bornes 4 kilom. et 5 kilom. 500, sur une longueur de 1 kilom. 500 mètres. — Travaux à l'entreprise, 3,219 fr. ; somme à valoir, 1,781 fr. ; cautionnement, 120 fr.

2^o Route nationale n° 111, entre les bornes 81 kil. 250, et 82 kil., sur une longueur de 1500 mètres. — Travaux à l'entreprise, 1,116 fr.

60 ; somme à valoir, 1,781 fr. ; cautionnement, 50 fr.

Route nationale n° 140, entre les bornes 2 kil. et 3 kil. 500, sur une longueur de 1,500 mètres. — Travaux à l'entreprise, 5,091 fr. somme à valoir, 1,709 fr. ; cautionnement, 300 fr.

Aviron Cadurcien

MM. les Membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 5 mars courant, à 8 heures et demie du soir, au siège de la société, (café du midi).

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation le nommé S..., garçon coiffeur, chez M. Bessac, pour vol de deux sommes d'argent, une de 10 fr. et l'autre de cinq francs, au préjudice des époux Fraicheville, demeurant rue du Pont-Neuf, 6, dans la même maison que le sieur Bessac, patron de S...

Celui-ci a d'abord nié être l'auteur des vols, mais, pressé de questions, il a fini par reconnaître en être l'auteur.

Ce jeune homme a déjà été condamné pour vol à l'aide d'escalade et d'effraction.

Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Incendie

Jeudi matin un commencement d'incendie s'est déclaré au 2^e étage de la maison portant le n° 4 de la rue St-Pierre, dans une chambre occupée par la nommée Mathilde Caminade. Les voisins ayant aperçu une épaisse fumée qui s'échappait des fentes d'une croisée fermée, sont montés, ont enfoncé la porte et ont jeté par la croisée du linge qui se trouvait dans une armoire en flammes. Le feu n'ayant pris que dans ce meuble, il a été rapidement éteint.

La femme Caminade, qui n'a pas toute sa raison, restait dans cette épaisse fumée sans donner l'alarme. La police a dû la trainer de force hors de son appartement. D'après les rapports faits par les voisins, il y aurait lieu de faire interner cette femme dans une maison de santé.

Des mesures vont être prises à ce sujet.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 19 Février 1894

Présid. de M. le Lt-Colonel Blin, Président semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Séval, percepteur à Villefranche d'Albigeois, est admis, à l'unanimité, membre correspondant.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Joseph Blanc annonce sa nomination de percepteur d'Autoire, ce qui l'oblige à résigner ses fonctions de secrétaire de séance de la Société des Etudes. M. Blanc devient membre correspondant. Les membres résidents, tout en regrettant le départ d'un ami assidu et dévoué, le félicitent de sa nomination et leurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

Un membre donne lecture d'une description due à l'obligeance de M. Rouméjoux d'une cheminée monumentale du milieu du XV^e siècle, provenant du collège de St-Nicolas de Pègri de Montauban — dépendance du collège de Pègri de Cahors. — Cette cheminée transportée au musée de Montauban, porte au centre de son linteau un écusson aux armes de Cahors : Pont à cinq tours surmontées chacune d'une fleur de lys.

M. le président communique une lettre de M. le Président de la Commission d'organisation du concours de sapeurs-pompiers à Cahors, demandant une subvention à la Société.

Cette demande est renvoyée au Conseil d'administration.

M. Girma signale dans la *Sémaphore de Marseille*, l'analyse par notre confrère, M. Paul Armand, d'une étude sur le *Canal des Deux-Mers*, faite par M. Barbier, secrétaire général de la Société de Géographie du Lot.

M. Greil, au nom de M. l'abbé Tallefer, donne lecture d'un acte portant la date du 21 octobre 1377, trouvé aux minutes de Bernard de Couderc, notaire à Luzech, dans lequel le seigneur Amalvin de Luzech accorde aux habitants de St-Médard le droit de pêcher huit jours avant et huit jours après la Toussaint, dans le ruisseau du Vert, moyennant une redevance annuelle de 10 livres caorsines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Foire

La foire du 1^{er} mars, favorisée par une belle journée, a été très importante. Les divers marchés étaient bien garnis et les transactions ont été nombreuses. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs amenés, 600 environ ; vendus, les gras de 34 à 37 fr. les 50 kilos, les attelages au cours des derniers marchés.

Moutons. — Moutons, brebis et agneaux 2,000 environ, vendus, moutons gras de 65 c. à 75 c. le kilo ; agneaux 90 c. le kilo ; brebis pour l'élevage, cours des derniers marchés.

Porcs. — Porcs gras, 20 environ, vendus de 50 à 53 fr. les 50 kilos, et les jeunes de 20 à 30 fr.

Halle. — Blé en vente, 350 hectolitres, vendus 320, prix moyen, 16 fr. 50 l'hectolitre.

Mais, 120 hectolitres, vendus 100, prix moyen 12 fr. 75 l'hectolitre.

Pommes de terre, vendues de 4 à 5 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses 70 c. le demi-kilo ; dindes, 65 c. le demi-kilo ; truffes, 3 fr. 50 le demi-kilo ; pommes, fruits, 8 fr. 50 les 80 litres ; miel, 60 c. le demi-kilo ; œufs, 60 c. la douzaine.

Il n'y a eu ni vols ni accidents.

Limogne

Le 25 février, la gendarmerie de Capdenac-Gare (Aveyron), sur un signalement de la brigade de gendarmerie de Limogne, arrêtait à la gare de Capdenac le nommé Romec Benoit, âgé de 31 ans, qui, le 22 février, s'était introduit dans une écurie de Limogne et y avait pris, dans une malle non fermée, un porte-monnaie renfermant la somme de 40 fr. 60 ; au moment de son arrestation, il ne lui restait plus que 15 fr. 35 ; le reste, il l'avait dépensé en voyages en chemin de fer de St-Martin-Labouval à Capdenac, de Capdenac à Figeac, de Figeac à Villefranche et de Villefranche à Rodez et retour.

Martel

La gendarmerie a arrêté, pour mendicité et vagabondage, le nommé Iach Joseph-Jean, 38 ans, se disant liquoriste.

THÉÂTRE DE CAHORS

LE FILS NATUREL

Comédie en 5 actes d'Alexandre DUMAS

AVEC

M^{me} Favart

Dans le rôle qu'elle a joué à la Comédie-Française

C'est irrévocablement samedi prochain, 9 mars, qu'aura lieu à notre théâtre la représentation de M^{me} FAVART de la Comédie-Française, avec *Le Fils naturel*, comédie en 5 actes d'Alexandre Dumas fils.

La troupe qui accompagne la grande artiste est composée d'excellents comédiens qui tous ont fait leurs preuves et nous assurent une brillante interprétation.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 février au 3 mars 1894

Naissances

Monteil Jean, rue des Boulevards, 21.

Nouyrit Antoine, rue des Elus.

Décès

Bourdiol Hélène, 5 ans, rue Labarre, 34.

Talou François, s. p. 69 ans, (Hospice.)

Labronie Jean, infirmier, 73 ans, célibataire, Bd Gambetta, 10.

Boissel Jean, cultivateur, 70 ans, rue Mordaigne.

Soulié Adélaïde, 71 ans, épouse De-oye, Bd Gambetta, 105.

Vidaillac Marie, libraire, V^e Bourion, Bd Gambetta, 105.

Pons Louise 63 ans, V^e Petit, place Thiers.

La loi de la nature voulant que tous soient en bonne santé, elle n'a pas réservé ce don précieux comme l'apanage exclusif d'une minorité. Aussi n'est-il pas naturel d'être mince, maigre et anémié. Ces troubles passagers nous ont été légués par les générations qui nous ont précédées et qui n'ont pas pris les soins nécessaires pour nous transmettre la santé. Aussi dans des milliers de cas, l'altération des forces provient d'une faiblesse héréditaire. Cette altération se manifeste de différentes façons, certaines personnes sont scrofuleuses, tandis que d'autres sont phthisiques. Dans tous les cas, ce qu'il convient de faire, c'est de prendre de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, car cette préparation enrichit le sang, alimente le corps, développe les muscles et fortifie tout l'organisme.

L'Emulsion Scott se trouve 2, place Vendôme et toutes pharmacies.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, c'est ce qu'on peut dire des Pilules Suisses, qui, malgré leur modeste apparence, se sont acquises une réputation incontestée jusque dans le plus petit hameau par leur efficacité contre tous les troubles de la digestion, par leur action facile et toujours sûre et par leur bas prix.

Ministère des Finances

Conversion. — Echange des Titres

On rappelle au public que le Ministre des finances a ainsi fixé les dates à partir desquelles commencera l'échange des titres de rente 4 1/2 0/0 contre des titres du nouveau fonds 3 1/2 0/0.

Pour les inscriptions *mixtes* et au porteur cette opération est subordonnée au dépôt des anciens titres. Dans les départements, les dépôts seront reçus à partir du 5 mars prochain par les Trésoriers-généraux, les receveurs particuliers et les percepteurs de chef-lieu d'arrondissement dont la Recette des finances a été supprimée.

Les inscriptions *nominatives* seront échangées seulement à l'échéance du 16 mai 1894, sans que les rentiers aient aucune formalité préalable à remplir.

Prime à nos Abonnés



Les Armes de précision de la maison Marius BERGER, fils

de St-Etienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 10 0/0 au-dessous de leur valeur. Envoi franco du Catalogue illustré. On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

Dernières nouvelles

Les anarchistes

L'arrestation de certains anarchistes militants retirés en province depuis le commencement de la campagne antianarchiste a été décidée.

Des commissions rogatoires ont été adressées à cet effet à divers procureurs.

Le XIX^e Siècle annonce que de nombreux commissaires de police de Paris ont reçu à minuit l'ordre d'exécuter dans la matinée de nouvelles perquisitions et arrestations.

Le ministère Anglais

Le *Daily News* annonce que M. Gladstone sera obligé de quitter son poste, à la session prochaine, à cause de sa maladie d'yeux.

Le *Standard* dit que la composition nouvelle du cabinet sera connue avant la fin de la semaine prochaine.

Suivant le *Pall Mall Gazette*, la reine appellera lord Rosebery, ministre des affaires étrangères, comme premier ministre, sans dissoudre le cabinet.

M. Gladstone restera député.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Tant qu'il y aura des hivers il y aura des rhumes, tant qu'il y aura des rhumes, il y aura de la Pâte Regnaud et du Sirop de Regnaud, et des malades empressés à en faire usage.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN

Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Choléra et l'Asémie ; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

BULLETIN FINANCIER

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la liquidation des rentes françaises s'est effectuée hier sur la rente 3 0/0, on a coté du déficit. Le 3 0/0 est à 98.90. L'amortissable à 98.80. Le 3 1/2 à 105.32. La Banque de France à 4000. Le Crédit Foncier à 985. Le Crédit Lyonnais à 770.25. Les sociétés diverses sont à : La Société générale à 460.50. Banque de Paris 423.78. Les sociétés de chemins de fer : L'Est à 960, Lyon à 1535, Midi à 1343.50, Nord à 3860, Orléans à 1635, Ouest à 1138. Gaz à 1325, Omnibus à 1031, Italien à 73.45, Suez à 2726.25.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4^o Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau,

Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

Bibliographie

Nous remarquons dans la 459^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE, parue cette semaine, une importante biographie de Jules Grévy, par M. A. Bertrand, secrétaire-rédacteur au Sénat. M. Bertrand a puisé aux sources mêmes et son étude fixe définitivement la figure de l'homme qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire de la troisième République. Dans le même fascicule, lire la biographie du fameux général Gribeauval, par un des plus brillants officiers de notre armée, et celle de Grim, par M. René Samuel.

Prix de chaque livraison : 1 fr. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, rue de Rennes, Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS.

(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime)
BUREAUX : 5, B^{is} Montmartre, Paris (Téléphone).
On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Etranger.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Brevet S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

15, Rue Grange-Batelière, PARIS
LE MONITEUR DES VALEURS DU COMPTANT 2 FR. par An
COTE SPECIALE des VALEURS en BANQUE
Le Plus Complet des Journaux Financiers
Chaque numéro contient : des Etudes Financières sérieuses et impartiales. — Les Cotes Officielles. — La Liste de tous les Tirages et des Lots non réclamés. — Les Echéances des Coupons et tous Renseignements indispensables aux Rentiers. — C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE INTÉGRALE DES VALEURS en BANQUE. — On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, et par mandat ou timbres-poste. Envoie d'un numéro d'essai sur demande.

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Diarrhées atoniques, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

RECONSTITUANT ÉNERGIQUE
Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande; avec lui on nourrit les anémiques, les convalescents, les phthisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter et ceux épuisés par le travail, la fatigue ou les veilles. La peptone Chapoteaut est, à cause de sa pureté, la seule employée à l'Institut Pasteur. Dépôt : Toutes Pharmacies.

PARIS
GRANDS MAGASINS DU Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi gratis & franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'ÉTÉ, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & C^o
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions franco à partir de 25 francs

A Vendre DE SUITE
500 mètres cubes chène débité en charpente, ayant servi aux cintres du pont d'Argentat (ouverture des arches 33 mètres.)
Un solde de 2,000 mètres carrés parquet chène de 25 et 28 mm d'épaisseur.
Vente de bois de chauffage chène, provenant de débris de scieries, par wagon complet rendu sur wagon :
Laroquebrou... 11 fr. la tonne.
Aurillac... 13 —
Brive... 14 —
Cahors... 15 —
Libourne... 17 —
Bordeaux... 18 —
Rodez... 16 —
Périgueux... 16 —
Fabrique de Moulures, Parquets et Charpentes chène.
S'adresser à M. FILLIOL jeune, Tulle.

H. ESCURET
Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.
Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.
Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.
Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.
Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

A céder
pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.
S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

SÈVE PECTORALE
Le Sirop de Sève de pin maritime de Lagasse, populaire depuis 30 ans, est le seul préparé avec la véritable Sève de Pin, obtenue par injection des bois; il guérit les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrrouements.
Dépôt : Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Vignes américaines
Grande baisse de Prix
Racinés 1^{er} choix, Jacquez, Riparias, Solonis, Clintons ou plants Pouzin, 40 fr. le mille.
Greffés-soudés 1^{er} choix depuis 150 f.
2^e choix et demi-soudés depuis 70 f.
S'adresser au propriétaire, M. Victor Combes, Chevalier du mérite agricole, lauréat du Concours des vignobles, membre du Jury.
A VIRE, par Puy-l'Evêque (Lot)